

SÉCURITÉ DU PATRIMOINE ET CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

3,5 HEURES - MODULE DIGITAL

E-LEARNING

Garantir la sécurité des biens et des personnes est une responsabilité fondamentale du bailleur social. Au-delà du respect de la réglementation, la surveillance quotidienne du patrimoine par le personnel sur site est le premier levier de prévention des risques. Or, maîtriser le fonctionnement des installations de sécurité, assurer leur entretien régulier et savoir réagir face à un sinistre exige une connaissance technique et méthodologique rigoureuse. Sécurité du patrimoine et contrôle des équipements est un parcours digital, ludique et interactif, ancré dans la réalité opérationnelle des résidences. Il propose au personnel de proximité de devenir un acteur clé de la sécurité en maîtrisant les points de contrôle essentiels, de la prévention incendie à la gestion des fluides.

PUBLIC

Personnel de proximité

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > Identifier les équipements de sécurité, les nommer, les localiser.
- > Effectuer les contrôles systématiques et périodiques.
- > Alerter et faciliter les interventions d'urgence.
- > Mettre en place de la prévention incendie.

PÉDAGOGIE

Le module repose sur une pédagogie d'adaptive learning visant à ajuster en temps réel l'expérience d'apprentissage. Le parcours alterne apports théoriques et microlearning, afin de faciliter l'assimilation progressive des informations selon le rythme de chacun.

L'apprentissage est personnalisé grâce à une intelligence artificielle qui adapte le contenu en fonction des réponses et des performances de l'utilisateur.

Pour favoriser l'engagement et l'interactivité, le dispositif s'appuie sur du storytelling et intègre des formats variés comme des vidéos, des quiz et des études de cas.

MODALITÉS PRATIQUES

Le module est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone pendant 1 an (connexion internet requise) 24h/24.

Sur demande, ce module peut être suivi en autonomie ou intégré dans un parcours hybride, combinant temps en ligne et sessions en présentiel animées par un formateur (nous contacter).

ACCÈS ET TARIFS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

aboubacar.diallo@afpols.fr - 06 62 96 21 66

PRIX NET : 100 EUROS par accès

CONTENU

1

LA RESPONSABILITÉ DU BAILLEUR ET LE RISQUE INCENDIE

- Comprendre l'obligation de garantir la sécurité des personnes et des biens.
- Maîtriser les principes de prévention incendie et les règles de maintien des équipements.
- Informer et former les résidents sur les consignes de sécurité.

2

LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Extincteurs : types, emplacements stratégiques, bonnes pratiques d'utilisation et vérifications régulières.
- Éclairage de sécurité (BAES) : importance pour l'évacuation, installation et modalités d'entretien.
- Désenfumage : fonctionnement et maintenance des trappes pour la gestion des fumées.
- Autres dispositifs : alarmes, colonnes sèches, dispositifs d'extinction automatique et conformité aux normes.

3

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS SPÉCIFIQUES ET RISQUES SANITAIRES

- Ascenseurs : normes de sécurité, procédures d'entretien et gestion des pannes.
- Parkings : mesures spécifiques aux espaces souterrains (extincteurs, bacs à sable).
- Amiante et Plomb : identification des risques, mesures de prévention et gestion de l'exposition dans le bâti.

4

SURVEILLANCE OPÉRATIONNELLE ET GESTION DES FLUIDES

- Énergie et fluides : gestion sécurisée de l'eau, du gaz et de l'électricité ; points de vigilance en cas de sinistre.
- Parties communes et extérieurs : veiller au dégagement des circulations (halls, escaliers) et à l'accès des pompiers.
- Rondes de sécurité : méthodologie d'inspection systématique des locaux techniques, gaines et grilles de contrôle.

ÉVALUATION

Tout au long du parcours, l'apprenant est invité à valider ses acquis grâce à des quiz et des tests intermédiaires. Ces évaluations régulières permettent de mesurer la progression, d'identifier les points de consolidation et de recevoir un feedback en temps réel.